

Test de connaissance du Français pour la carte de résident en France (TCF CR)

Objectif

Les postulants à la carte de résident en France devront prouver qu'ils maîtrisent le français niveau A2.

Contenu

Le TCF pour la carte de résident en France est composé de quatre épreuves :

- Compréhension orale (15 minutes)
- Compréhension écrite (20 minutes)
- Expression écrite (30 minutes)
- Expression orale (10 minutes)

L'obtention d'un niveau A2 ou supérieur est un élément du dossier de demande d'obtention de la carte de résident parmi d'autres et ne garantit pas l'acceptation du dossier.

Organisation

INSCRIPTION ⇒ Votre dossier sera traité à réception du formulaire d'inscription accompagné des pièces à fournir. Un courrier de confirmation vous sera transmis à réception du dossier COMPLET.

FRAIS D'INSCRIPTION ⇒ Aucune annulation et aucun remboursement ne seront acceptés après la passation de l'examen.

CONVOCATION ⇒ Elle vous sera envoyée au plus tard 3 semaines avant l'épreuve. Vous devez vous présenter aux heures mentionnées sur votre convocation sous peine d'invalidité de votre examen.

RESULTATS ⇒ Les résultats seront disponibles dans un délai de 20 jours après. Vous serez averti par téléphone de la mise à disposition de votre attestation.

Profil

- ✓ Postulants 1^{ère} demande pour la carte de résident en France

Financement

- Personnel

Nous rencontrer :

1, rue de la petite reine
44100 Nantes

Nous contacter :

02.40.94.99.52
siege@espaces-formation.com